



Immigration, Réfugiés  
et Citoyenneté Canada

Immigration, Refugees  
and Citizenship Canada

# Étude de suivi annuelle 2021-2022 d'IRCC recherche qualitative

## Sommaire exécutif

### Préparé à l'intention de : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

Nom du fournisseur : Groupe-conseil Quorus inc.

Numéro de contrat : B8815-220340/001/CY

Valeur du contrat : 115 347,00 \$ (TVH comprise)

Date d'attribution : 2022-01-24

Date de livraison : 2022-03-31

Numéro d'enregistrement : ROP 111-21

Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez communiquer avec IRCC à l'adresse suivante : [IRCC.COMMPOR-ROPCOMM.IRCC@cic.gc.ca](mailto:IRCC.COMMPOR-ROPCOMM.IRCC@cic.gc.ca)

**This report is also available in English.**

## Droit d'auteur

Le présent rapport de recherche sur l'opinion publique présente les résultats d'une série de seize groupes de réflexion animés en ligne par Quorus Consulting Group Inc. pour le compte d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada entre le 22 février et le 7 mars 2022.

This publication is also available in English under the title: **2021-22 IRCC Annual Tracking Qualitative Research.**

Cette publication peut être reproduite à des fins non commerciales uniquement. Une autorisation écrite préalable doit être obtenue auprès d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. Pour obtenir plus de renseignements sur ce rapport, communiquez avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada par courriel à [IRCC.COMMPOR-ROPCOMM.IRCC@ic.gc.ca](mailto:IRCC.COMMPOR-ROPCOMM.IRCC@ic.gc.ca) ou à l'adresse suivante :

Direction générale des communications  
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada  
Tour Jean-Edmonds Sud  
365, avenue Laurier Ouest  
Ottawa (Ontario) K1A 1L1

**Numéro de catalogue :** Ci4-183/2-2022F-PDF

**Numéro international normalisé des livres (ISBN) :** 978-0-660-44952-4

**Publications connexes (numéro d'enregistrement : ROP 111-21) :**

Numéro de catalogue : Ci4-183/2-2022E-PDF (Rapport final, français)

ISBN : 978-0-660-44951-7


© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, 2022

## Attestation de neutralité politique

J'atteste par la présente, à titre de cadre supérieur du Groupe-conseil Quorus inc., l'entière conformité des produits livrables avec les exigences en matière de neutralité politique précisées dans la [Politique sur les communications et l'image de marque](#) et à l'annexe C de la [Directive sur la gestion des communications](#).

Plus précisément, les produits livrables ne comprennent pas d'information sur les intentions de vote électoral, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ou l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de ses dirigeants.

Signé par :

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Rick Nadeau", is centered on a white rectangular background. The signature is fluid and cursive.

Rick Nadeau, président  
Groupe-conseil Quorus inc.

## Sommaire

### Contexte et objectifs de l'étude

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) a mis en place un programme d'étude continue en vue de mieux comprendre les attitudes des Canadiens à l'égard des enjeux relatifs à la citoyenneté et à l'immigration.

Les objectifs de recherche de cette étude comprenaient l'évaluation, dans le contexte de la COVID-19, des perceptions des Canadiens à l'égard :

- des niveaux d'immigration;
- de l'effet de l'immigration sur les communautés;
- du système d'immigration du Canada et de ses priorités;
- de l'établissement et de l'intégration des nouveaux arrivants.

Par l'évaluation et l'exploration des attitudes des Canadiens à l'égard des éléments clés du mandat du Ministère, cette recherche a aidé IRCC à :

- mettre en place des solutions stratégiques, des formules de programme et des conseils de haute qualité;
- favoriser et à gérer efficacement les services axés sur les citoyens;
- gérer les risques organisationnels et stratégiques de manière proactive;
- recueillir et utiliser des renseignements pertinents sur les résultats des programmes.

La valeur de ce contrat est de 115 347,00 \$ (TVH comprise).

### Méthodologie

Pour ce projet de recherche, Quorus a mené des rencontres en ligne de deux heures chacune avec 16 groupes de réflexion entre le 22 février et le 7 mars 2022. Les participants venaient de régions rurales et urbaines de l'ensemble du pays et de communautés de plus petite taille, y compris des communautés du Programme pilote d'immigration dans les communautés rurales et du Nord (PPICRN); en plus des groupes représentatifs de la population générale (adultes canadiens âgés de 18 ans et plus), les publics cibles étaient composés de nouveaux arrivants vivant au Canada depuis 2011 et d'Autochtones. Treize séances se sont déroulées en anglais et trois en français. Au total, 111 personnes ont participé aux rencontres.

## Mise en garde concernant la recherche qualitative

La recherche qualitative vise à obtenir des perspectives et une orientation plutôt que des mesures qualitatives qu'on peut extrapoler. Le but n'est pas de générer des statistiques, mais d'obtenir l'éventail complet des opinions sur un sujet, comprendre le langage utilisé par les participants, d'évaluer les niveaux de passion et d'engagement, et d'exploiter le pouvoir du groupe pour stimuler les réflexions. Les participants sont encouragés à exprimer leurs opinions, peu importe si ces opinions sont partagées par d'autres.

En raison de la taille de l'échantillon, des méthodes particulières de recrutement utilisées et des objectifs de l'étude eux-mêmes, il est clair que la tâche en question est de nature exploratoire. Les résultats ne peuvent être extrapolés à une plus vaste population, pas plus qu'ils ne visaient à l'être.

Plus particulièrement, il n'est pas approprié de suggérer ni de conclure que quelques (ou de nombreux) utilisateurs du monde réel agiraient d'une façon uniquement parce que quelques (ou de nombreux) participants ont agi de cette façon au cours des séances. Ce genre de projection est strictement l'apanage de la recherche quantitative.

## Résumé des résultats de la recherche

### La reprise économique et le rôle de l'immigration

- Même si de nombreux participants ont mentionné des problèmes sociaux, par exemple le clivage qu'ils observent dans la société en ce qui a trait aux approches adoptées en réponse à la pandémie, aux restrictions et à l'assouplissement de ces dernières, plusieurs ont aussi fait mention des problèmes économiques comme le chômage, les entreprises qui ont connu des difficultés et qui doivent se reconstruire, les pénuries de main-d'œuvre dans certains emplois ou secteurs ainsi que l'augmentation du coût de la vie.
  - Le coût et la disponibilité du logement sont aussi des enjeux qui ont souvent été mentionnés dans ce contexte, et tout au long des discussions.
- Pour une très grande part, les participants estimaient que les nouveaux arrivants sont plus susceptibles d'être utiles que néfastes pour l'économie et la reprise économique du Canada après la pandémie de COVID-19.
- La majorité des participants étaient d'accord avec l'énoncé suivant : « *En bref, une hausse de l'immigration signifie un plus grand nombre de personnes au Canada qui intègrent notre main-d'œuvre, s'impliquent dans nos communautés et redonnent à notre économie* ».

- Ils affirmaient que la plupart des immigrants redonnent à l'économie, suggérant implicitement qu'ils occupent un emploi, paient des impôts et dépensent de l'argent. Certains ont également mentionné qu'ils observaient un esprit d'entrepreneuriat chez de nombreux nouveaux arrivants, lesquels peuvent démarrer des entreprises qui paient des impôts et emploient d'autres Canadiens.
- Alors que la majorité des participants convenaient que les nouveaux arrivants s'investissent dans les communautés du Canada, d'autres estimaient en revanche que les nouveaux arrivants sont plus susceptibles de rester entre eux et de s'en tenir plutôt à leurs communautés ethniques.
- L'énoncé « *La réalité est que les Canadiens vivent plus longtemps et ont moins d'enfants. Cela a un impact sur notre économie, pas seulement aujourd'hui, mais également pour les années et les décennies à venir. C'est pourquoi le Canada se doit d'accueillir de plus en plus d'immigrants chaque année* » faisait majoritairement consensus chez la plupart des répondants.
  - En grande majorité, les participants se disaient d'accord avec la première phrase et disaient être témoins de cette réalité dans leur entourage.
  - Certains participants n'étaient pas d'accord avec la dernière phrase, affirmant qu'il existe d'autres solutions pour faire face aux changements démographiques, ou que le Canada ne doit peut-être pas augmenter les niveaux d'immigration, mais plutôt conserver les mêmes niveaux qu'auparavant.
- Le troisième énoncé examiné était le suivant : « *Le Canada a récupéré 106 % des emplois perdus durant la pandémie. Malgré tout, il reste encore plus de 960 000 emplois à combler. Il s'agit là d'une indication claire que d'un point de vue économique, nous avons réellement besoin d'accroître les niveaux d'immigration.* » Même si la plupart des participants étaient d'accord avec cet énoncé, tous n'avaient pas l'impression que les statistiques constituaient un signe évident que notre économie a « grand » besoin d'une immigration accrue.
  - Ici encore, des participants hésitaient à accepter qu'une hausse des niveaux d'immigration constitue la seule et unique solution aux problèmes actuels du marché du travail, certains suggérant que le Canada devrait plutôt se concentrer d'abord sur les Canadiens au chômage ou sous-employés.
- Dans l'ensemble, même si les faits et les statistiques présentés dans les énoncés n'étaient pas contestés, ils n'étaient pas suffisants pour changer les points de vue des personnes qui, au départ, étaient moins favorables à l'immigration de façon générale. Parallèlement, ces

données contribuaient à renforcer les points de vue de ceux qui étaient déjà favorables à l'immigration.

### **Niveaux d'immigration et composition**

- Les plans récemment annoncés visant l'admission de 432 000 résidents permanents en 2022, 447 000 résidents permanents en 2023 et 451 000 résidents permanents en 2024 étaient généralement bien accueillis. Le fait de préciser que ces niveaux représentent approximativement 1 p. cent de la population canadienne aidait à consolider cet appui.
  - Cependant, un nombre assez important de participants admettaient également ne pas savoir exactement ce qui constitue un niveau adéquat d'immigration et se demandaient parfois en quoi ces niveaux étaient comparables à ceux du passé, à quel endroit du pays les immigrants allaient s'établir et en quoi allait ou devait consister la répartition des « types » d'immigration.
- Lorsqu'on leur présentait la composition proposée de catégories d'immigrants, les participants estimaient en général qu'il s'agissait probablement d'une composition appropriée. Les participants s'entendaient en général pour dire que la proportion la plus élevée devrait être celle des travailleurs qualifiés; toutefois, ils discutaient plus longuement du niveau de réfugiés par rapport à la catégorie de la réunification familiale, certains souhaitant que l'on accueille un plus grand nombre de réfugiés.
  - De nombreux participants se demandaient si une certaine souplesse était possible du point de vue des niveaux globaux d'immigration et de la composition d'immigrants, et espéraient que tel était le cas, de sorte que l'on puisse répondre à la nécessité soudaine d'accueillir des réfugiés, compte tenu tout particulièrement de l'invasion de l'Ukraine par la Russie.
- Lorsqu'on leur demandait de réfléchir aux compétences particulières, à la scolarité ou à l'expérience que le Canada devrait privilégier, le secteur des soins de santé était le plus souvent mentionné. D'autres mentionnaient l'éducation, le domaine des TI, la fabrication et les métiers spécialisés.
  - Dans l'ensemble, et après avoir réfléchi à ce qu'ils observaient autour d'eux, les participants avaient tendance à convenir qu'une combinaison de nouveaux arrivants plus éduqués ou plus qualifiés (pouvant occuper des métiers spécialisés) et de nouveaux arrivants peu qualifiés (« prêts à accepter n'importe quel emploi ») était nécessaire.

- Même si l'on était d'accord pour accorder la priorité aux personnes qui parlent au moins une des deux langues officielles, on ne croyait pas vraiment nécessaire que le Canada s'efforce d'accroître tout particulièrement le nombre de nouveaux arrivants francophones.

## **Intégration**

- Au sujet de la mesure dans laquelle le Canada est prêt à intégrer les nouveaux arrivants, les points de vue étaient partagés, les participants affirmant souvent que le Canada était prêt d'une certaine façon, mais qu'il faudrait d'abord aborder des obstacles sociaux ou des enjeux plus vastes avant de pouvoir affirmer que le pays et ses communautés sont entièrement prêts à intégrer facilement de nouveaux arrivants.
  - Mis à part le sentiment qu'il nous faut nous concentrer sur la reprise postpandémie, l'obstacle principal mentionné était le marché du logement ou la crise du logement actuelle.
  - Dans le contexte de l'intégration, on a peu discuté du niveau de services officiels ou gouvernementaux offerts aux nouveaux arrivants, même si l'on s'entendait généralement pour dire que les services aux nouveaux arrivants sont importants, notamment la formation linguistique et l'aide à la recherche d'emploi ou de logement.
- Sur le plan communautaire ou personnel, on estimait généralement que chacun devait collaborer et peut ou doit être accueillant.
  - Certains ont mentionné que des particuliers ou des groupes communautaires pourraient aider les nouveaux arrivants à trouver des emplois, à s'y retrouver dans les systèmes et les services (comme les services bancaires, Services Canada, l'inscription des enfants à l'école, etc.) et à mener des activités quotidiennes, par exemple faire des courses.
  - Pour la plupart des participants, être accueillant signifiait traiter les nouveaux arrivants avec respect, favoriser les relations amicales et de bon voisinage et faire de petits gestes pour qu'ils se sentent acceptés au sein de leur nouvelle communauté.
- Lorsqu'on leur demandait de réfléchir à leurs propres expériences, les nouveaux arrivants évoquaient principalement le soutien reçu dans et à travers leur communauté, que ce soit par l'intermédiaire de membres établis de leurs communautés d'accueil (en personne ou en ligne), d'églises ou de mosquées ou de proches et d'amis ayant immigré avant eux.
  - Lorsqu'on leur demandait de quelle façon et à quel moment le gouvernement du Canada devrait communiquer avec les nouveaux arrivants pour leur faire connaître ses



services, les participants ont suggéré que des trousse de renseignements soient disponibles à leur arrivée dans les aéroports, et que des renseignements soient fournis aux principaux endroits où les nouveaux arrivants doivent se présenter, par exemple pour obtenir un numéro d'assurance sociale auprès de Service Canada, ou en ligne/par courriel lorsqu'ils remplissent des documents dans le cadre du processus d'immigration.

### **Réfugiés afghans**

- Les plans du gouvernement du Canada visant à admettre 40 000 réfugiés afghans sur deux ans étaient bien accueillis par la majorité des participants. Les participants étaient généralement au courant de l'intention du Canada de réinstaller ceux qui avaient « travaillé pour le Canada », une intention par ailleurs bien reçue, ce qui démontre le sentiment d'appui général à l'égard de l'admission de réfugiés, quel que soit leur pays d'origine.
  - Les renseignements au sujet des groupes de réfugiés ciblés, y compris ceux qui possèdent des compétences pouvant se révéler utiles pour le Canada et ceux qui parlent l'anglais, donnaient lieu à un niveau d'appui plus élevé et à l'impression qu'une grande proportion de réfugiés afghans allait à tout le moins pouvoir occuper un emploi et avoir vraisemblablement moins besoin d'un niveau élevé de soutien.
- Alors que l'on estimait de manière générale que ce groupe allait probablement avoir besoin des mêmes mesures de soutien que les autres réfugiés, on mentionnait souvent que des mesures de soutien en santé mentale pour aider à faire face aux traumatismes allaient être requises pour ce groupe en particulier.
- Les participants qui exprimaient des préoccupations à l'égard des réfugiés afghans tout particulièrement mentionnaient moins les chiffres proposés que de la perception selon laquelle ils n'allaient pas réussir à s'intégrer facilement à la société canadienne en raison de différences linguistiques, culturelles, religieuses ou sociales.

### **Migration irrégulière**

- La migration irrégulière ou les problèmes liés aux demandeurs d'asile à la frontière canado-américaine ne figuraient pas au premier plan des préoccupations. Si l'on insistait, certains se souvenaient de reportages concernant une famille ayant fui vers les États-Unis en traversant la frontière du Manitoba, ce qui avait entraîné des décès. Dans quelques groupes, un participant se souvenait avoir lu des articles au sujet de l'immigration irrégulière à Lacolle, au Québec. Dans tous les cas, les participants semblaient penser qu'il s'agissait surtout d'un problème qui avait cours avant la pandémie et non pas d'un enjeu récent.

- Lorsqu'on transmettait plus d'information aux participants, bon nombre de leurs questions restaient sans réponse, notamment au sujet de la prévalence de ces cas (l'hypothèse principale étant qu'il ne s'agissait pas d'un si grand problème, puisque peu de participants étaient au courant de cet enjeu), et de la raison pour laquelle ces personnes empruntaient des points d'entrée irréguliers plutôt que les voies régulières.
- Mais surtout, le sentiment était que le Canada devrait accepter des demandeurs d'asile et que ces derniers devraient être autorisés à suivre le processus de demande, indépendamment de la façon dont ils entrent au pays.
  - Certains répondants adoptaient une approche plus prudente, estimant que ceux qui entrent par des voies irrégulières devraient faire l'objet d'un examen plus approfondi puisqu'ils tentent de commettre un acte illégal, ce qui les amenait à remettre en question le sens moral de ces demandeurs. Malgré tout, ils affirmaient que les demandeurs devraient être entendus et autorisés à présenter leur cas. Personne n'a suggéré de renvoyer ces demandeurs sans procédure équitable.